



LES 18 PRINCIPES FONDATEURS D'UNE AMAP

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

1. La référence à la charte de l'agriculture paysanne (ndlr : voir annexe au verso) pour chaque producteur ;
2. Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage ;
3. Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse, gestion économique de l'eau ...
4. Une bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale ;
5. L'appui à l'agriculture paysanne locale ;
6. La solidarité et des liens actifs avec tous les acteurs locaux oeuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce solidaire ;
7. Le respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire ;
8. La recherche de la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles ;
9. L'accompagnement du producteur à l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à être maître de ses choix ;
10. La proximité du producteur et des consommateurs : elle est indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateur ;
11. Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs ;
12. La formalisation et le respect des contrats à chaque saison entre consommateurs et producteurs ;
13. Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs ;
14. La définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteur et consommateurs ;
15. Une information fréquente du consommateur sur les produits ;
16. La solidarité des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la production ;
17. Une participation active des consommateurs à l'AMAP, favorisée notamment par la responsabilisation du maximum d'adhérents ;
18. Une sensibilisation des adhérents de l'AMAP aux particularités de l'agriculture paysanne.



LES 10 PRINCIPES D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

1. Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'accéder au métier et d'en vivre ;
2. Etre solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du Monde ;
3. Respecter la nature ;
4. Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares ;
5. Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles ;
6. Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits ;
7. Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations ;
8. Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural ;
9. Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées ;
10. Raisonner toujours à long terme et de manière globale.